Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 40 (1993)

Heft: 4

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Rapport annuel

Montreux-Veytaux: promotions et libération

rm. Pour la septième année, l'organisation de protection civile de Montreux-Veytaux organisait une cérémonie destinée à prendre congé des «anciens» et à fêter la promotion de membres à un grade supérieur. Parmi plus de cent personnes, on remarquait la présence des présidentes des conseils communaux de Montreux et Veytaux, respectivement Mme R. Vuichard et M^{me} Ch. Chevalley, Michel Talon, municipal et directeur de la PCi de Montreux, Roger Puenzieux, municipal à Veytaux, Christiane Langenberger, présidente de l'association vaudoise pour la protection des civils, Henri Meystre, président de l'association cantonale des chefs locaux ainsi que Marcel Gaille, sous-directeur de l'OFPC.

Pour P.-A. Masson, chef de l'organisation locale: «Ce millésime sera celui de tous les soucis sur le plan économique. En vérité, nous sommes en train de jouer notre futur et plus encore celui de nos descendants. Où trouver une harmonie nationale et internationale dans un monde où les technologies évoluent sans cesse, où les espaces se rétrécissent, les conflits se multiplient et les pressions économiques et sociales s'alourdissent? Par conséquent il serait irresponsable que la politique de sécurité soit régie par des illusions ou des souhaits. Elle doit être fondée sur la réalité.»

Pour P.-A. Masson, la PCi, dont la confiance est quelque peu ébranlée dans les esprits, doit retrouver une certaine crédibilité. L'instruction, point faible le plus décrié, doit être améliorée en élevant le niveau des exigences et en instaurant des changements dans les habitudes, voire dans la mentalité des

cadres et des participants.

L'année 1992 a vu l'organisation de trois cours d'instruction sanitaire, en collaboration avec l'hôpital de Montreux et deux établissements médicosociaux. Quant à l'effort principal, il a été porté sur les services d'EM. Quant aux services pionniers, ravitaillement et transports, ils collaborent depuis 1989 avec le service communal de la voirie et des forêts. Ils ont effectué d'importants travaux de réfection touchant cinq chemins pédestres pour les rendre utilisables aux promeneurs.

Tous ces cours et exercices ont nécessité la mise sur pied de 955 astreints qui auront totalisé 3025 jours de service.

En 1992 toujours, ce ne sont pas moins de 139 personnes qui auront suivi un service d'avancement et reçu leur certificat de capacité.

Le message de l'OFPC

L'OFPC s'est constamment efforcée de renseigner les principaux intéressés



Pierrette Mettraux, secrétaire, remet leur livret aux nouveaux promus.

(Photos: RM-Info, Pully)



P.-A. Masson, chef local: «Ce millésime sera celui de tous les soucis... La PCi doit retrouver sa crédibilité.»

que sont les communes. Pour Marcel Gaille: «La réforme de la PCi est une nécessité absolue. L'adaptation de l'instruction aux évolutions de notre temps permettra de renforcer l'efficacité et la rapidité d'intervention de la PCi. Ces changements contribueront à rendre la PCi plus crédible aux yeux de la population.»

Les formations de sauvetage seront équipées au même titre que les pompiers. Pour Marcel Gaille, il ne s'agit pas d'une question d'esthétique, mais bel et bien de rendre le travail plus efficace et plus sûr lors d'intervention par exemple dans des décombres. Quant au rapport dit «d'incorporation», il est important dans la mesure où il devrait permettre aux communes de mettre les bonnes personnes aux bonnes places.

Le message des Autorités...

Roger Puenzieux, municipal à Veytaux, après avoir apporté le salut des Autorités communales de Montreux et Veytaux, donne connaissance à l'assemblée de la teneur d'une lettre du conseiller d'Etat Pierre Duvoisin. Celui-ci, s'adressant aux municipalités des com-

munes du canton, explique que pour des raisons d'économie, le canton décide de supprimer les cours et exercices en 1993; si des cours devaient tout de même être planifiés, ils le seraient aux frais des communes.

Pour Roger Puenzieux, il ne fait aucun doute que ce n'est pas simplement pour des raisons économiques que le canton est amené à prendre cette décision; l'état des finances cantonales est effectivement préoccupant, mais l'image de la PCi est tout aussi «embarrassante» dans l'esprit d'un certain nombre de députés.

«On peut s'étonner, poursuit Roger Puenzieux, des critiques formulées à l'encontre de la PCi. Après tout, la PCi est une organisation en devenir; cette espèce de crise de jeunesse est logique et l'institution prendra de la bouteille.» Et de rappeler que le projet de réforme vaudois tend précisément à rendre la PCi plus efficace et moins coûteuse, notamment par une régionalisation bien conduite de ses moyens.

